25e ANNÉE N° 2196 PARAIT LE SAMEDI 13 NOVEMBRE 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

PLACEMENTS SOCIAUX

Du *Lyon Républicain*.

Le sénat, sortant enfin de sa torpeur et daignant siéger quelques heures par semaine, vient d'aborder l'étude de la loi sur les retraites ouvrières. N'oublions pas que celle ci a été envoyée par la Chambre le 8 mars 1906 à l'assemblée endormie du luxembourg. Et espérons que, dans la quiétude que leur donne leur long mandat et le suffrage restreint, nos pères conscrits comprendront leur devoir et ne feront pas attendre plus longtemps au pays la réforme désirée. Ils ne doivent pas confondre sagesse et stagnation. Ils ont laissé quatre ans le projet des retraites ouvrières dans un carton bien clos : personne n'est dupe. Cette manière de laisser mûrir les questions ressemble fort à un essai d'escamotage.

Les débats sont donc ouverts. Ils intéressent plus de dix millions de Français qui seront obligatoirement soumis au versement d'une cotisation annuelle. De même, tout ceux qui ont des salariés à leur service n'y sauraient rester indifférents; puisqu'ils seront astreints à des contributions pécuniaires. La collectivité sera aussi atteinte, l'Etat devant majorer les rentes dans des proportions importantes.

On calcule que les versements des travailleurs. suivant le chiffre auquel s'arrêtera, iront de 62 à 93 millions par an.

Les charges annuelles des employeurs seront de 93 millions. Celles de l'Etat sont évaluées, pour les premières années, entre 52 et 83 millions, et, en période constante, elles atteindront de 124 à 178 millions.

La commission des finances du Sénat estime que dans quatre-vingts ans, c'est-à-dire lorsque la loi jouera pleinement et régulièrement, les sommes capitalisées formeront un trésor considérable de 6 milliards et demi.

C'est sur ce point particulier que je voudrait attirer un moment l'attention.

Comment va-t-on placer ces milliards ? à quels emplois rémunérateurs et socialement utiles pourra-t-on les consacrer? Vont-ils se transformer en rente sur l'Etat et alourdir encore notre dette ?

Le projet que discute le Sénat timidement, prévoit des placements que, pour ma part je voudrais voir généraliser.

Il autorise la Caisse Nationale des retraites à prêter un dixième des fonds qu'elle centralisera aux sociétés d'habitations à bon marché, de jardins ouvriers, et a acquérir, jusqu'à concurrence d'un quatre centième de ses disponibilités, des terrains incultes à reboiser ou des forêts.

Volontiers, malgré tout l'intérêt général qui s'attache au reboisement, je rayerais du projet la petite part de prêt qu'il prévoit en sa faveur.

Mais combien il serait essentiel d'augmenter dans des proportions considérables les sommes mises à la disposition des œuvres d'hygiène sociales !

Ce serait un bon placement à tous les points de vue. Qu'on n'oublie point que la loi prévoit le paiement d'une retraite d'invalidité à n'importe quel âge. Et cette mesure équitable impose au législateur, s'il veut maintenir l'équilibre entre l'invalidité et la vieillesse, au point de vue financier, l'obligation de prévenir la maladie, de faire tous ses efforts pour que l'ouvrier fatigué, surmené, puisse prendre à temps un repos nécessaire.

Et ici l'exemple de l'Allemagne doit nous servir de guide.

L'Allemagne a déjà une longue expérience en matière de retraites ouvrières. Celles-ci sont organisées depuis vingt années, et leur fonctionnement régulier, contient plus d'un enseignement dont nous devons profiter.

Justin GODART.

M. Briand et le Scrutin de liste

De M. Pierre BAUDIN, ancien ministre, dans la *Grande Revue* du 10 novembre 1909

S'il avait conclu, contrairement à sa déclaration de principes et au discours de Périgueux, que rien ne justifiait la campagne organisée contre le scrutin d'arrondissement il devrait être frappé de suspicion légitime.

Mais tel n'est point son cas. Le discours Périgueux conserve toute sa force et sa portée après le discours sur la proportionnelle. Bien mieux, celui ci dans sa péroraison est éminemment favorable à la réforme. C'est une invitation aux républicains à convaincre le pays de l'idée qu'il doit rajeunir sa vie, qu'il doit porter son activité sur un autre plan que celui qui a servi à la vieille société. « L'idée entrera en profondeur dans les rangs de la masse électorale ».

Le conseil est bon. Pour le désaprouver il faut oublier que les Français sont routiniers et conservateurs, qu'il tiennent avant tout à leurs habitudes ! L'espoir d'introduire la proportionnelle du premier coup d'épaule dans nos lois, est une illusion qui témoigne de la jeunesse de nos ardents collègues Charles Benoist, Joseph Reinach, Messimy, Buisson, etc... Les choses ne vont pas de ce train, hélas ! Le succès de la proportionnelle est une certitude, mais il y faudra beaucoup de temps, de patience et d'efforts.

Longtemps ceux qui la défendent s'entendront qualifier de traitres, de réactionnaires, d'intrigants, etc... Il ont pour eux quelques autorités, Victor Considérant, Louis Blanc, Edgar Quinet, notamment... Mais cela n'est pas fait pour émouvoir ceux qui, de bonne foi, croient avoir arrêté le soleil

Sans le vouloir cependant il leur arrivera, à ces purs, de se faire nos complices.

N'est-ce pas à eux que nous devons l'affichage dans toutes les communes du discours de M. Briand qui porte le débat devant le pays ? Nous n'espérions pas tant de leur générosité et de leur clairvoyance.

La Houille Blanche

Le projet voté par la Chambre devant le Sénat. — interview de M. Pélissier, sénateur des Basses-Alpes.

Le projet de loi sur la houille blanche et les usines hydrauliques, en instance devant le Sénat, est en ce moment l'objet de vives discussions au sein de la commission spéciale chargée de l'examiner. M. Camille Pélissier, sénateur des Basses-Aloes, membre de cette commission, a bien voulu fournir à ce sujet les intéressantes explications que voici à un correspondant d'un grand quotidien de la région.

Vous vous rappelez sans doute, nous a dit l'honorable sénateur, dans quelles condition nous est parvenu au Sénat, le texte actuellement soumis à notre Commission. Il fut rapporté à la Chambre par mon collègue M. Pierre Baudin, et voté à la fin de la dernière session ordinaire, sans débat, au milieu de l'agitation qui marque la deuxième quinzaine du mois de juillet dernier, et alors que plusieurs représentants des régions intéressées se trouvaient en Scandinavie. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que certaines des dispositions du texte sur lequel nous délibérons aient passé inaperçues. qui n'eussent certainement, dans les conditions normales de la vie parlementaire, soulevée de vifs débats.

Je n'ai pas besoin de vous refaire l'historique des projets gouvernementaux, et des initiatives parlementaires, en vue d'une règlementation des forces hydrauliques naturelles, puisque nous avons maintenant affaire à un texte voté par la chambre, mais que le Sénat peut modifier. Or, ce texte, si nous le votions tel quel. aurait tout simplement pour effet, sous couleur d'utilité publique, de mettre les canaux et rivières à la discrétion des seules sociétés qui auraient les capitaux suffisants pour pouvoir faire des dérivations d'une certaine importance.

Mais ce n'est pas tout, le projet de M. Baudin déroge, d'une manière à laquelle on ne se serait pas attendu, aux règles générales et à la législation de l'expropriation pour cause d'utilité publique. En effet, des industriels, des compagnies, agissant dans un but manifestement d'intérêt privé, pourront être considérés par le décret de concession comme entreprise de travaux publics, et pouvant à leur gré exproprier, et même dans certains cas, recourir à un seul expert, pour les indemnités qu'elles pourraient être appelées à donner aux propriétaises dépossédés.

Tel est le cas des articles 6, 7, 8 du projet, lorsqu'on en reproche les diverses dispositions.

J'ai donc estimé qu'il y avait là une interprétation abusive des mots « utilité publique » et c'est pourquoi je me suis opposé au vote de ces articles dans la fermes où ils sont actuellement rédigés.

Certes, je nie pas qu il n'y ait un intérêt public à utiliser les forces hydrauliques, et, par suite, à favoriser la création d'entreprises ayant pour objet la production d'énergie, mais une telle entreprises ne saurait être considérée comme d'utilité publique, par le fait seul qu'elle produit de l'énergie. Il faut encore, pour qu'on puisse lui donner ce caractère, que « le but » de l'entreprise soit d'utilité publique : éclairage de villes et villages, mise en marche de trains et chemins de fer, etc., etc.

Si une concession est donnée dans un intérêt privé, et en vu d'une industrie spéciale, on ne saurait reconnaitre à cette concession le caractère d'utilité publique que le projet de loi attribue à toutes les usines qui disposeront d'une puissance de 200 kilowatts.

Peut on sérieusement dire que l'utilité publique résulte simplement de la force en kilowatts dont disposera l'usine.

Il semble, en outre, qu'il y aurait en quelque intérêt favoriser davantage l'éclosion de nombreuses petites usines, qui, sur tous les cours d'eaux, auraient amené la vie industrielle dans des région actuellement abandonnées. Au lieu de cela, on a laissé subsister pour ces dernières les conditions actuelles de précarité.

Je suis donc convaincu, et je crois ne pas être le seul de mon opinion, ni au sein de la Commission, ni au sein du Sénat, que la Haute Assemblée ne laissera pas passer sans discussion un projet qui aurait pour effet de mettre les cours d'eaux et les propriétés riveraines, par les dérogations apportée aux règies de droit commun en matière d'expropriation, à la merci de quelques sociétés. Il faut certes, favoriser les entreprises qui auront pour but d'utiliser nos forces hydrauliques naturelles, mais il faut aussi tenir compte des autres intérêts qui pourraient être lésés par les dispositions auxquelles je viens de faire allusion.

A la Commission des Douanes

Dans sa séance de mercredi 3 écoulé la Chambre a renvoyé au 17 novembre la discussion sur la taxation douanière des graines oléagineuses. La Commission des Douanes proposait la date du 10 ; M. Thierry, député de Marseille, la date du 17 : c'est-celle-ci qui a été adoptée à 80 voix de majorité, nous en remarquons un grand nombre qui sont connus pour leur dévouement aux intérêts agricoles. Leur vote de mercredi sur la fixation de l'ordre du jour n'implique donc nullement, de leur part, une opposition aux propositions de la Commission des Douanes, et l'on peut compter qu'ils seront tous à leur poste, le 17, pour voter lee droits réclamés depuis longtemps et avec insistance par l'agriculture nationale.

© VILLE DE SISTERON

INFORMATIONS

Et les trop fameuses conserves de viandes américaines continuaient toujours leurs méfaits ...!

Les lecteurs du *Sisteron-Journal* n'ont pas oublié mon article contre les beefpackers américains, paru dans ce journal au mois de septembre dernier, Voici une dépêche publiée par le *Journal*, et qui justifie largement les craintes que j'exprimais alors.

« New-York » 30 octobre. — On annonce que dans trois collèges du nord a éclaté silmutanément une série d'empoisonnements par les ptomaïnes résultant de la décomposition de viandes malsaines, en conserves, consommées dans ces établissements.

« Deux cents étudiants ont été obligés de retourner dans leurs foyers, vu leur état alarmant.

« Il est à noter que les trois collèges prenaient leurs viandes conservées à la même manufacture. »

Après les éloquentes révélations faites par Upton Sainclair, dans son magnifique ouvrage la *Jungle* le fait signalé par le *Journal* vient nous édifier sur la réelle valeur des conserves de viandes américaines.

Il va de soi qu'avec une telle réclame les affaires des Packing-Houses établies à New-York, Chicago, etc, ne sont plus des très prospères. C'est ce, qui explique la tenacité et la persévérance exemplaires avec lesquelles beefpackers américains cherchent à doter la France de ses modernes « usines à viande » ; ils pourraient ainsi refaire une virginité à leurs conserves, en les estampillant d'une marque française.

Malheureusement, je dois à la vérit de reconnaitre qu'ils y ont partiellement reussi, leur première Packing-House, commencée au Havre dans le courant de septembre 1908, sera bientôt achevée ; la construction de deux autres « usines à viande » est imminente.

Que nos Agriculteurs y prennent garde ! L'édification, en France, de ces Paking-Houses peut avoir pour notre élevage de redoutables conséquences. C'est une question de salubrité publique... et d'intérêt national qu'ils étudient les moyens d'empêcher l'accaparement de notre marché par les capitalistes américains ; qu'ils protestent si fort que leurs protestations trouvent un écho à la tribune du Parlement ; et, surtout, qu'ils se groupent, s'unissent en de nombreux et puissants syndicats.

Léon ANGLÈS,
Diplômé de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles.

Paris, 7 novembre 1909.

Chronique Locale

SISTERON

Sainte-Cécile. — Avec l'hiver, ses froids et ses bourrasques, voici venir la série joyeuse des bals civils et....masqués, ce qui veux dire en d'autres termes que l'on dansera à Sisteron cet hiver.

La danse est pour sisteronnais et sisteronnaises une seconde nature. Chacun s'y livre avec plaisir et tous, à cet instant, redeviennent jeunes : là, pas d'injambes, pas d'invalides, il n'y a que danseurs et danseuses fortement trempés en biceps et *gai saben* en chorégraphie, en quadrille surtout.

Le public aurait bien voulu, en attendant ces soirées dansantes, aller se délecter un brin à des représentations théâtrales au cours de cet été qui a été pour lui un été d'une maigreur désespérante. La scène a été veuve de toute troupe tandis que celles de Digne et de Manosque ne chomaient pas.

Mais que le public taise ses récriminations, une troupe est à l'horizon, la troupe Doléons viendra dans quelques jours cueillir les applaudissements que nous n'avons pu prodiguer, et pour cause....

Revenons à nos bals et disons de suite que dimanche 21 courant, la société musicale qui semblait être en sommeil (rien de maçonique) se réveillera (ne tremblez pas) et après son concert de l'après-midi, fêtera Ste-Cécile sa patronne par un banquet suivi de bal qui aura lieu au Casino. Des lettres d'invitation seront lancés aux membres hanoraires qui voudront participer à cette manifestation artistique ... et puis les *Touristes des Alpes* cèderont la place au *Sisteron-Vélo*.

La Réforme électorale. — Dans le scrutin sur la deuxième partie de l'article 1er admettant le principe de la représentation proportionnelle, la majorité comprend la plupart des socialistes, des membres de l'Union démocratique, de l'Union républicaine, des progressistes et de la Droite, plus 60 radicaux et radicaux-socialistes et 8 socialistes indépendants

La minorité comprend la plupart des radicaux et radicaux socialistes, 3 socialistes unifiés, 4 progressistes et l'abbé Lemire.

16 radicaux et radicaux socialistes et 5 droitiers se sont abstenus. 36 députés étaient en congé.

Scrutin de liste : M. Joly a voté *contre*, les autres *pour*, M. Guyot de Villeneuve s'est abstenu.

La représentation proportionnelle : MM. Isoard et Joly ont voté *contre*, les autres *pour*.

Le vote sur l'ensemble : ont voté *pour* la R. P. MM. Guyot de Villeneuve, J Reinach, Boni de Castellane, M. Isoard a voté *contre* et M. Joly s'est abstenu.

L'ensemble de l'article premier est repoussé par la chambre des députés par 291 voix contre 225.

Le mode de scrutin ne sera donc pas changé aux élections législatives.

Avis. — Les co-arrosants du canal de St Tropez sont invités à se rendre le dimanche 14 novembre de 2 à 3 heures de l'après-midi, dans une salle de la mairie de Sisteron à l'effet de procéder à l'élection de

2 syndics titulaires,
1 syndic suppléant,
4 membres du Conseil général.
1 membre suppléant du c. g. en remplacement des syndics et membres du Conseil général sortant.

* * *

Dimanche 14 courant à 10 heures du matin dans une des salles de la mairie M. le Professeur départemental d'agriculture donnera une conférence agricole.

Objet traité : Soins nécessaires aux arbres.

Nous engageons vivement les propriétaires à assister en grand nombre à cette conférence qui sera très intéressante pour eux.

Le temps probable — 15-21 novembre. — Le temps d'abord un peu frais s'adoucit en devenant couvert ou pluvieux du 15 au 16, ensuite après s'être refroidi sensiblement le 17, il se réchauffe assez vivement ce qui amène le 18 des vents et des pluies suivis de refroidissements assez fort le lendemain, puis il se soutient froid et sans grande variation jusqu'au 21 novembre.

Albert Berthot.
Aubigny (Cher) le 9 novembre 1909.
Reproduction interdite.

On demande un apprenti et un demi ouvrier à l'imprimerie du *Sisteron-Journal*.

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 nouvembre 1909

NAISSANCES

Rivas Roger-Louis-Joseph.

MARIAGE

Entre Roubaud Louis-Bienvenu, cultivateur, et demoiselle Samuel Angèle-Léona.

DÉCÈS

Peyrothe Marie-Louise Elisa, 51 ans.
Isnard Marie-Norine, 57 ans, hospice

AVIS AU PUBLIC

MM. IMBERT Louis et ROMAN Fernand de Sisteron ont l'avantage de porter à la connaissances des commerçants qu'ils ont créé un service de camionnage. Un matériel complet leur permet d'assurer avec célérité et précautions tous les services d'aménagements et de transports de quelle nature qu'ils soient, qu'on voudra bien leur confier, soit pour la ville et la banlieu A cette exploitation de charroi ils annexent un grand dépôt de charbons de toutes qualités livrable sur demande

MM. Imbert et Roman remercient d'avance tous ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance et les encourager dans cette entreprise.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Léopold PEYROTHE ; les familles GIRAUD d'Entrepierres, JEAN et FÉRAUD de Marseille, CLÉMENT-DESGRANGES d'Apt et Léon CHAUVIN de Sisteron, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent déprouver en la personne de

Mlle Marie-Louise PEYROTHE

décédée en son domicile à Sisteron, le 7 Novembre 1909, munie des sacrements de l'Eglise.

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

EN L'ABSENCE
ET
dans l'Attente du Médecin
par le Docteur CRINON

Cet ouvrage forme un enssemble de renseignements clairs et précis, capable de diriger la conduite de ceux sui se trouvent en face d'un malade ou d'un blessé, tandis que les secours du médecin tardent à venir ou ne pourront être prodigués. C'est un livre indispensable au foyer. (*Librairie des Anales politiques et littéraires*, 51, rue Saint-Georges, et 9, rue Bonaparte, Paris.)

Envoi *franco* contre 2 fr. 50 en mandat ou timbres-poste adressés au *Directeur de la Librairie*,

Chemins de fer de Paris-Lyon Méditerranée

Avis au Public

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public que le service des trains sera complètement suspendu entre Chamonix et et Vallorcine du 1er décembre 1909 au 30 avril 1910 inclus et que le service des trains de marchandises sera suspendu entre Le Fayet-St-Gervaix et Chamonix du 1er décembre 1909 au 15 mar 1910 inclus.

Pendant la période du 1er décembre 1909 au 15 mars 1910, la gare du Fayet St-Gervais continuera à assurer l'acheminement des marchandises de petite vitesse adressées à domicile ou bureau restant à Chamonix au moyen d'un service de réexpédition par voie de terre.

La Natalité Française

Sous ce titre nous avons publié dans notre dernier numéro un article de M. Joseph Montet, agrégé de Université.

De nombreuses demandes nous sont parvenues à ce sujet, nous ne pouvons rien faire de mieux que de prier les signataires de ces lettres de s'adresser à la société *La Natalité Française*, dont le siège est à Paris, 55, Boulevard Haussemam.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Une Vie nouvelle.

Asthmatique dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hésiter la Poudre Louis Legras, En moins d'une minute, cette merveilleuse Poudre qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, toux de vieilles bronchites. Une boite est expédiée contre mandat de 2 f.10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

VICHY GENEREUSE

est expédiée franco dans toute la France. Envoi 50 bouteilles contre mandat 30 fr. à Cie Grandes Sources Vichy-Généreuse, 265 1er r. de Nîmes, Vichy.

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. BOUYER, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 fr. par jour à gagner toute l'année, — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. Chauveau Dix-neuf et fils, dépositaires à La Séguinière, près Cholet, (Maine-et-Loire).

Représentants Huiles et savons demandés par Maison de Confiance, fortes Remises. Ecrire à Charles LAUGIER, Salon (B.-du-R.)

LA HERNIE

Combien parmi les hernieux souffrent beaucoup de leur infirmité que du bandage qu'on leur a conseillé ou qu'ils ont cru bon d'adopter ?

Dans la majorité des cas ce n'est qu'un instrument de torture inutile qui blesse et fait terriblement souffrir *sans apporter un espoir d'amélioration*.

Seule la méthode MARIE Frères peut procurer à tous, *même dans les cas réputés désesperés*, le soulagement *immédiat*, le bien être *absolu*, la réduction radicale des hernies les plus rebelles et les plus ivétérées.

Ajoutons que les véritables Appareils MARIE Frères sont toujours appliqués avec une compétence hautement reconnue après un examen minutieux de chaque cas, et avec des garanties qui ne prêtent à aucune équivoque.

Aussi est-ce avec plaisir que nos lecteurs apprendront la présence dans notre département du réputé spécialiste de Paris qui en fait lui-même l'application en faisant profiter gracieusement les malades qui s'adressent à lui de sa longue expérience professionnelle.

Il recevra de 9 h. à 5 h. à :

DIGNE, Dimanche 21 Novembre, Hôtel BOYER-MISTRE.

SISTERON, *Samedi 27 Novembre*, **Hôtel des Acacias.**

Ceintures spéciales MARIE Frères pour descentes de matrices.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu. = Bussang. — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang = Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité egale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

BIBLIOGRAPHIE

Le Linge, les Vêtements, les Chapeaux et les chaussures, par G. B. de SAVIGNY.

Voici enfin un manuel pratique et complet de l'entretien et des réparations des vêtements et du linge. Toutes les recettes et formules y sont d'une simplicité à la portée de tous et il y en a plus de mille, classées dans une table alphabétique qui permet, en une

© VILLE DE SISTERON

seconde, de trouver le renseignement cherché.

Le nettoyage parfait de la soie, des lainages et du drap, du coton et du linge, les procédés faciles pour rendre les étoffes imperméables ou incombustibles, et pour enlever les taches sur tous les tissus, taches d'humidité, d'encre, de fruits, de goudron, de graisse ou d'huile, de rouille, de suie, de vin, de peinture, etc., — la remise à neuf des flanelles, sans les rétrécir, des dentelles, des chapeaux de soie, de feutre rigide ou mou, de paille, de panama, etc., — l'entretien des chaussures en cuir noir ciré, vernies, en cuir jaune ou de couleur, des souliers de bal, de ceux de bébés, des brodequins et des bottes de chasses rendues imperméables, tout est expliqué avec une clarté qui ne permet pas l'insuccès.

Ce livre forme le complément parfait d'un autre ouvrage du même auteur, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs : *L'entretien et les petites réparations à l'habitation et au mobilier*, de la même « Collection Familia ».

Il est adressé franco contre l'envoi de 2 fr. 50 en mandat ou timbres-postes à M. l'administrateur-délégué de la Librairie des Annales, 9, rue Bonaparte, Paris.

A louer présentement

VASTE LOCAL

servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce

Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville avec environ 2 hectares de pré

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

Grande Quantité de Bonbonnes

de toutes contenances

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

Charles BAUDELAIRE

Le numéro de **PORTRAITS D'HIER** qui vient de paraître publie, sous la signature de GASTON SYFFERT, l'auteur des *Brumes de la Vie* une remarquable étude sur **Charles Baudelaire**.

La vie douloureuse de l'illustre poète s'y déroule toute entière, avec ses épisodes si curieux et si passionnants, en même temps qu'une analyse originale de son œuvre, envisagée d'un point de vue auquel on s'est peu placé jusqu'ici, met en lumière tout le côté profondément humain de l'auteur de *Fleurs du Mal*.

Ont déjà paru dans **Portraits d'hier** de très intéressantes études sur *Emile Zola, Puvis de Chavannes, Beethoven, Henrik Ibsen, Honoré de Balzac, Michel Bakounine*, sous les signatures, dans l'ordre, de Victor Méric, Léon Werth, Georges Pioch, François Crucy, Manuel Devaldès, Amédée Dunois.

" PORTRAITS D'HIER " parait le 1e et le 15 pe chaque numéro illustré, 25 centimes.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
20, Rue du Louvre et 131, Rue St-Honoré
PARIS (1er)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerrannée

LA COTE D'AZUR L'ESTÉREL

Billets d'aller et retour collectifs, à prix réduits. *2e et 3e classes, valables jusqu'au 15 mai* 1910, délivrés, jusqu'au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.L.M. pour :

Stations Hivernales

Cassis et toutes les gares P.L.M. au-delà (Nice, Cannes, Menton, Hyères, Grasse, etc.)

Stations Hivernales du Sud de la France.

San-Salvadour, Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez, etc....

Minimum de parcours simple : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller de ces billets ne peut être utilisé que jusqu'au 15 novembre 1909). Arrêts facultatifs.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ

* * *

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

STATIONS HIVERNALES

(Nice, Cannes, Menton, etc.)

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train "Côte d'Azur rapide" *(1re classe).*

Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes, valables 33 jours délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.L.M. aux familles d'au moins 3 personnes pour : Cassis, La Ciotat, St Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Sevne, Tamaris-sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. — Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie de 50 o|o, la 4e et chacune des suivantee d'une réduction de 75 o|o.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours, moyennant supplément de 10 o|o pour chaque période. Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du Littoral.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Jadis, il y avait à Rome, devant chaque maison, gravés dans la pierre, ces deux mots: *Cave canem.* (Prends garde au chien). De nos jours chaque malade atteint de hernies devrait graver devant sa maison pour sa gouverne ces deux mots : « Eviter l'étranglement ».

L'étranglement est en effet un grand danger auquel est exposé journellement le hernieux qui n'a pas la sagesse de se munir d'un bon appareil maintenant sa hernie réduite. Cette complication redoutable entraine la mort à bref délai,

Malades ! vous ne pourrez conjurer votre mal appelé « *Hernie* », que le jour où vous serez muni du merveilleux appareil inventé par M. GLASER, l'éminent spécialiste de Paris. Cet appareil hors concours a obtenu les plus hautes distinctions et une mention honorable de M. le Ministre.

Souple et imperméable, léger (ne pesant que 150 grammes), mais puissant, il permet les travaux les plus durs, il peut se porter jour et nuit sans gêne, et par sa pression douce et constante, il guérit les hernies en peu de temps.

Nous prions nos lecteurs de ne pas confondre M. GLASER qui a consacré 30 années de son existences à étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs, n'ayant ni connaissances scientifiques ni appareils sérieux à offrir au public.

Malades rejetez vos bandages qui laissent échapper votre hernie et n'accordez votre confiance qu'à M. GLASER, vous pouvez compter sur son inaltérable dévouement. Son expérience pratique de 30 années est votre salut.

Au nom du danger que vous courrez et du bien être que vous obtiendrez nous vous engageons à venir voir et essayer cet ingénieux appareil à :

Manosque le 27, novembre, Hôtel Pascal,
Forcalquier, le 28, Hôtel Valenty.
Sisteron le 29 Hôtel des Acacias.
Digne, le 30, Hôtel Boyer Mistre,

La brochure traitant de la hernie et contenant des preuves de guérisons, conseils pour soins, sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à M. ***GLASER*** à Courbevoie (Seine). boulevard St-Denis. — Prix 0, 30 centimes.

La Vie Heureuse

Le voyage du Duc des Abruzzes à l'Himalaya, les exploits accomplis par les femmes aéronautes depuis Montgolfier, les œuvres charitables de S. M. la reine de Roumanie, un intéressant article sur le rôle des femmes de ministres, une page amusante sur l'aéroplane dans la nature et dans la mode, l'œuvre littéraire de Mme Jean Dornis, le voyage de Mme la Duchesse de Rohan en Transcaucasie, le médaillon de Mrs Grant Richards, française par sa mère, et créatrice de la première revue féministe anglaise une belle page de Loti sur l'âme des Bêtes, les belles époques de la draperie dans l'ajustement féminin, un pittoresque exposé de la question du Pôle, une analyse littéraire des premières représentations du mois et des livres récemment parus : c'est toute la vie des Lettres, des arts, des livres du monde, de la charité, des sports en France et à l'Etranger, dans toute sa captivante actualité que fixe par le texte et par l'image le numéro d'octobre de la *Vie Heureuse*. Tous ceux qui ont des enfants, qui aiment les enfants, tous ceux qui les connaissent et savent parler d'eux prennent part « au Concours de mots d'enfants » ouvert par la *Vie Heureuse*, et doté de quinze mille francs de prix, dont le numéro indique les conditions.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

Les Hommes du Jour

L'intéressante publication **Les Hommes du Jour** annonce sa transformation pour le 16 octobre prochain. Jusqu'ici, son succès avait été considérable grâce à la bonne tenue littéraire et artistique qui avait présidé à sa rédaction et à son illustration. En prétendant faire mieux encore en augmentant son nombre de pages, sa collaboration, et en ouvrant des rubriques nouvelles, nul doute que ce succès n'aille toujours croissant.

A partir du 16 octobre, **Les Hommes du Jour** paraîtront sur 12 pages, sans augmentation de prix (10 centimes), avec, comme collaborateurs : Victor Méric (Flax), A. Delannoy, Maurice Robin, Georges Pioch, Elie Faure, Francis Jourdain, Victor Dave, Migue Almereyda, Amédée Dunois, Gaston Syffert, R. de Marmande, Harmel, etc.

A côté de " L'Homme du jour", étude sur un littérateur, un artiste, un savant ou un homme politique, chaque numéro contiendra une page intérieure illustrée, une chronique sur l'événement capital de la semaine, le compte rendu des Salons et des différentes manifestation d'Art, une critique des pièces intéressantes jouées dans les principaux théâtres parisiens, une revue littéraire, des échos piquants, etc.

Les Hommes du Jour paraissent tous les samedis.

Retenez d'ores et déjà chez votre libraire le numéro du 16 novembre.

Vient de Paraître

ALMANACH HACHETTE

1 f, 50 pour 1910 *1 fr. 50*

Le Livre que chacun

DOIT AVOIR

SUR SA TABLE

Parce qu'il condence

TOUS LES

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

à la vie de chaque jour

9 GRANDS CONCOURS

74 PLACES DE FAVEUR

— (*Théâtres et Cinémas*) —

POUR 57 VILLES

LECTURES POUR TOUS

Tout le monde voudra lire les chasses du Président Roosevelt dans l'Ouganda racontées par lui-même. Les *Lectures pour Tous* commencent dans leur numéro d'Octobre cette publication sensationnelle illustrée de saisissantes photographies.

Des chefs-d'œuvre de l'art aux curiosités de l'histoire et aux plus récentes actualités, quelle variété de sujets traités et attrayant numéro de la célèbre revue !

Jugez en d'ailleurs par ce sommaire :

Mes chasses dans l'Ouganda, par le Président Roosevelt. — *Le poète des paysages de France.* — *Pour le vin, contre l'alcool.* — *Un soldat qui se fait laboureur.* — *L'homme primitif au XXe siècle.* — *L'amoureux de Lyn*, roman, par Gyp. — *Des écoles qui ne sont pas ordinaires.* — *L'épreuve sanglante*, nouvelle par Rémy Saint-Maurice. — *Tout en papier.* — *Le Pôle Nord est conquis.* — *La France va-t-elle lever une armée noire ?* — *On vient de faire revivre la Cour des miracles.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. ; Etranger 9 f., — Le numéro, 50 centimes.

Bulletin Financier

La crainte d'une élévation du taux de l'escompte à Berlin et à Londres pèse toujours sur le marché.

Le 3 o|o très ferme, s'avance pourtant de 99 à 99 21.

Extérieure cote 96 ; le Russe 5 o|o 102.70 ex-coupon ; Le Serbe est à 85.70 ; le Turc à 93.52. Le Turc nouveau s'inscrit à 452.

Etablissements de crédit lourds.

Société Générale 712 ; Comptoir d'escompte 776 ; à signaler la ferme tenue de la Banque Franco Américaine à 475 ex coupon ; les excellents résultats obtenus par cet Etablissement permettent d'espérer une hausse importante.

Chemins espagnols calmes, Change 8,60 o|o. Le Rio s'échange entre 1930 et 1935.

En Banque faiblesse générale des valeurs sud-africaines.

Obligations 5 o|o Energie Industrielle 480.

Minas Pedrazzini 96.

On recherche depuis quelques jours les vingt cinquièmes d'actions Franco-Néerlandaise aux environs de 800 francs et les parts de la même société aucours de 500 francs.

NOVEL.

42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

Faut-il boire du sang ?

La transfusion du sang, c'est-à-dire l'injection directe dans les veines d'un malade du sang d'un individu sain a été longtemps en honneur. On a reconnu depuis que ce sang étranger était détruit immédiatement par celui du malade. On a alors proposé de boire du sang, et nombre de gens vont encore aux abattoirs avaler un bol de sang frais. Les anémiques, les personnes sans force et les convalescents n'ont plus besoin de se livrer à cette répugnante méthode, puisqu'ils peuvent boire de l'eau de Bussang, source Salmade ou des Demoiselles, qui par ses principes minéralisateurs parfaitement assimilables en fer, arsenic et manganèse aboutit à un résultat supérieur. Tout le monde a intérêt à se souvenir de cette heureuse action de l'eau de Bussang, et chacun ne doit pas hésiter à recommander cette eau à un malade et à un anémique.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS

ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

© VILLE DE SISTERON

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

LES HOPITAUX FRANÇAIS

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

TOURCOING 1906 Exposition du Textile

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par

LA VIE À LA CAMPAGNE

Dans son Merveilleux Numéro Spécial

LA CHASSE = EN = 1909

25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —

En vente partout et chez Hachette et Cie

SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout **PRÉVENEZ-LES** chez
l'**homme** et les **animaux** en lisant le
Journal de la Santé
organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire.
Supplément mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du marin de mer, etc.
Spéc. gratis, 5, Fs St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

LE MONITEUR JUDICIAIRE
en vente
SISTERON, Kiosque Queyrel
AIX : chez M. MARTINET,
Cours Mirabeau.
LIEUTIER : chez M. Emil Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Mde journaux, Place d'Armes.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINES

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole

Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* **« B-A »**

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE
Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE
Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3306, 3309. 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFES POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

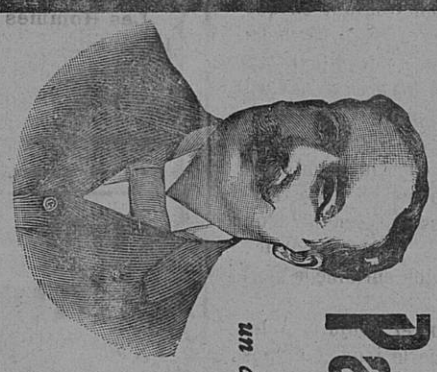

Paul Fauchey
COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de
Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,
Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire* de la Valse Très Aimée et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.

On lui doit aussi :
Canzonetta Napolitana, Sérénade à l'amour,
Gaity-March, Romance,
Pretty-Girl, *marche.* Mélodrame
Lydie-Gavotte. Pastorale.
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la **Maison A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS,** sont en vente chez l'Editeur, **dans** toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands **de musique** de Paris et de la Province.
Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend nombre d'œuvres **de compositeurs** en vogue, est envoyé sur demande.

BUSSANG quand ?

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à
MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON